

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 13 avril 2021

Délibération	
N° 21.064.1	
En exercice	37
Présents	27
Votants	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0

<p>PÔLE RESSOURCES – SERVICE FINANCES</p> <p>REFACTURATION AUX BUDGETS ANNEXES ET AU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME LA DOMITIENNE DES FRAIS DE STRUCTURE</p>
--

Date de la convocation : 07/04/2021

L'an deux mille vingt et un
Et le 13 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle polyvalente de la commune de Lespignan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

27 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, monsieur Didier CAYLA, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Cédric GARCIA, monsieur Jean-François GUIBBERT, madame Maryse LACOMBE, madame Catherine LIMORTÉ, madame Brigitte MATHE-MAURY, monsieur Michel PEPOZ, monsieur Jean-Pierre PEREZ, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Michel SANCHEZ, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Martine SIGNOUREL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, monsieur Philippe VIDAL.

9 Conseillers communautaires absents représentés : madame Patricia BERTHOMIEU (représentée par monsieur Alain CASTAN), madame Patricia CATHALA (représentée par monsieur Pierre CROS), madame Valérie CHABOT (représentée par monsieur Bruno BERRAH), madame Marcelle COUDERC (représentée par monsieur Bruno DAMBLEMONT), madame Françoise CRASSOUS (représentée par monsieur Jean-François GUIBBERT), monsieur Bernard GUERRERE (représenté par madame Géraldine ESCANDE-COLIN), monsieur Thierry MAURAT (représenté par monsieur Pierre CROS), madame Marlène PUCHE (représentée par monsieur Alain CARALP), madame Maryline TUCA (représentée par monsieur Robert SENAL).

1 Conseiller communautaire absent excusé : monsieur Frédéric FABRE.

Secrétaire de séance : monsieur Thierry CALMEL.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 13 avril 2021

**Refacturation aux budgets annexes et au budget de l'Office de Tourisme La Domitienne des
frais de structure**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu les budgets 2021 votés le 13 avril 2021 ;

Vu le cadre comptable et ses instructions M14, M49, M4 ;

Considérant que la Communauté de communes La Domitienne exerce les compétences Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés, du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet, du Tourisme, de l'Eau et de l'Assainissement des Eaux Usées ;

Considérant qu'au regard du tableau ci-dessous, il convient de refacturer certaines charges aux budgets annexes Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés, Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet, de l'Eau, et de l'Assainissement des Eaux Usées et au budget de l'Office de Tourisme ; qu'en l'espèce, les clés de répartition et les charges appliquées aux budgets annexes sont celles retenues en bureau communautaire :

LIBELLE	MONTANT ARRETE AU VU DES CHARGES SUPPORTEES	MONTANTS PLAFONNES PROPOSES POUR 2021
POLE ENVIRONNEMENTAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	524 175 €	
Gestion des Déchets Ménagés et Assimilés	353 456 €	353 456 €
Balayeuses	170 719 €	
POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	196 253 €	
Maison de l'economie	43 107 €	
Administration droit des sols	43 107 €	
Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet	110 039 €	20 000 €
OFFICE DE TOURISME	292 033 €	292 033 €
POLE POPULATION ET QUALITE DE VIE	248 499 €	
Action culturelle	41 866 €	
Habitat et logement	28 930 €	
Bibliothèques et médiathèques	45 922 €	
Jeunesse	28 930 €	
Service en faveur des personnes âgées	28 930 €	
Crèches et garderies	44 991 €	
Centres de loisirs	28 930 €	
EAU ET ASSAINISSEMENT	70 000 €	
EAU	35 000 €	35 000 €
ASSAINISSEMENT	35 000 €	35 000 €
TOTAL	1 330 960 €	735 489 €

REÇU EN PRÉFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président,**
Après en avoir délibéré,
Sur 36 membres présents ou représentés au moment du vote,
A l'unanimité,

I. APPROUVE la refacturation des fonctions ressources aux budgets annexes de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés, du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet, de l'Eau et de l'Assainissement des Eaux Usées et du budget de l'Office de Tourisme.

II. PRÉCISE que les dépenses et les recettes en résultant seront couvertes par les crédits inscrits aux budgets de l'exercice 2021 aux chapitres prévus à cet effet.

III. AUTORISE monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents administratifs, techniques et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

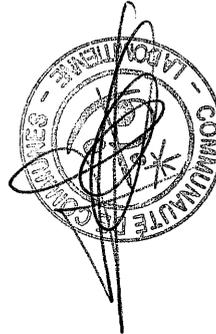
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à l'affichage de cette délibération à l'Hôtel communautaire, à sa transmission au contrôle de légalité, à son insertion au recueil des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20210413-DELIB_21_06

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20210413-DELIB_21_06